

## Protocole détaillant les mesures préventives d'hygiène générale et les mesures d'hygiène renforcées à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie, ou tout autre situation dangereuse pour la santé.

### I-Mesures d'hygiène générale

#### Les locaux

Un plan de nettoyage quotidien a été mis en place et affiché dans la structure pour les agents. Le nettoyage des locaux se fait après le départ des enfants.

Le sol et les sanitaires sont nettoyés tous les jours. Les tables, chaises et plan de travail sont nettoyés après chaque repas.

Les agents changent de chaussure une fois entrés dans la halte-garderie et il est demandé aux enfants de retirer leurs chaussures. Des sur-chaussures sont à disposition pour les familles ou toute personne étrangère au service, ceci dans le but de ne pas souiller le sol par des éléments extérieurs (terre, eau, feuille...).

#### Le linge

C'est l'équipe qui gère l'entretien du linge quotidiennement, celui-ci est lavé à 60°.

Les draps des enfants, ainsi que doudou sont lavés régulièrement, selon un planning suivi par l'équipe.

Les serviettes de change sont individualisées, changées tous les jours et en cours de journée en cas de selle.

#### Les jeux et jouets

Les jouets régulièrement mis à la bouche sont lavés tous les jours d'ouverture (dinette, hochets...), les autres jeux sont lavés selon un roulement défini et au minimum 1 fois par semaine. Ils sont également lavés immédiatement en cas de souillure.

#### Les enfants

Les enfants se lavent les mains à leur arrivée, avant le repas, après être allés aux toilettes, après une activité salissante et après avoir joué dehors.

Ils se débarbouillent au gant de toilette après le repas et le goûter.

#### Les agents

Les agents se lavent les mains à leur arrivée, avant et après un change, après une activité salissante, avant, pendant et après le repas des enfants, en cas de souillure et dès que nécessaire dans la journée.

A leur disposition, ils ont du savon et du gel hydroalcoolique.

L'équipe porte une blouse qui est changée tous les jours et en cours de journée en cas de besoin.

### II-Mesures d'hygiène renforcées

En cas de maladie contagieuse ou d'épidémie, toutes les mesures d'hygiène se verront renforcées selon les besoins évalués par l'équipe et la direction, en concertation avec le RSAI (Réfèrent Santé et Accueil Inclusif), selon les éventuelles directives gouvernementales, et selon la maladie et son mode de transmission.

Plusieurs actions pourront être mises en place :

- Augmentation du rythme de lavage des mains de tous
- Nettoyage quotidien de tous les jouets et surfaces touchées par les enfants et les adultes, voire nettoyage plusieurs fois par jour si nécessaire
- Aération des locaux plus régulière
- Port du masque en cas de besoin
- Eviction de la personne contaminée